

Nos deux principales compagnies aériennes, Air Canada (société d'État) et CP Air (société privée), assurent des services de très grande qualité. Grâce à des vols réguliers de transport voyageurs et marchandises, à elles deux, elles relient le Canada à la plupart des pays du monde. Leurs routes aériennes couvrent, au total, plus de 160 000 km.

La Voie maritime du Saint-Laurent, qui pénètre profondément à l'intérieur du continent nord-américain — soit à plus de 3 200 milles de l'Atlantique — permet aux transocéaniques d'aller chercher une partie des marchandises du continent à proximité des lieux où elles sont produites et de les transporter à moindre frais, ce qui contribue à faire du Canada une importante nation commerçante.

Les réseaux de pipelines ont également joué un rôle important du point de vue de l'exploitation économique des ressources pétrolières et gazières. Notons que l'un des conduits les plus longs du monde (plus de 3 200 km) relie Edmonton (Alberta) à Port Credit, près de Toronto (Ontario) et que depuis les premières découvertes de pétrole à la fin des années quarante, on a aménagé plus de 24 000 km de canalisations principales.

Historique des relations commerciales

Dans les années qui ont immédiatement précédé la proclamation de la Confédération (1867), les colonies avaient déjà un régime de libre

échange des produits primaires avec les États-Unis. Elles voyaient en celui-ci le moyen de compenser la perte de leur traitement préférentiel sur le marché britannique. L'entente avait été négociée par la Grande-Bretagne en 1854 dans l'espoir d'améliorer la viabilité économique de ces territoires restés sous sa tutelle et d'empêcher leur union politique éventuelle avec les États-Unis.

Les États-Unis ont révoqué l'accord de réciprocité en 1866, ce qui eut des effets déplorablement sur le commerce canadien et les investissements américains au Canada. C'est, en partie, pour résoudre ce problème que la Confédération fut proclamée: la nouvelle nation s'est immédiatement efforcée d'obtenir de meilleures conditions d'accès sur les marchés américain et britannique.

Ces efforts ne donnèrent pas les résultats escomptés, ce qui amena le Canada à adopter en 1879 la politique des tarifs élevés. Cette politique était alors en vogue dans la plupart des pays commerçants, exception faite de la Grande-Bretagne. Elle visait à donner un essor à l'industrie manufacturière et à augmenter les recettes devant permettre de financer de nouveaux moyens de transport et de stimuler le développement économique en général. Il y avait toutefois conflit entre les deux objectifs, et il devint évident que le développement intérieur et la compétitivité des produits canadiens sur les marchés d'exportation